

Responsabilité Sociale d'Entreprise & Développement Durable

Fondée en 1983 et basée à Toronto (Ontario - Canada), Aastra développe et commercialise des solutions de Communication sur IP basées sur des technologies clés telles que SIP pour la convergence voix-données, WiFi et DECT sur IP pour les solutions de mobilité, LDAP pour les annuaires, des interfaces Web Services ou XML pour les portails et les applications unifiées.

Aastra propose un panel de solutions adaptées à toutes les tailles d'entreprises, de la PME aux grandes multinationales, ainsi qu'aux collectivités territoriales et aux organisations gouvernementales :

- ✦ Calls managers SIP répondant aux besoins de mise en réseau, de virtualisation, de réduction de coûts, de flexibilité, etc.
- ✦ Applications de communications unifiées et de travail collaboratif : vidéoconférence, gestion de présence, messagerie unifiée, etc
- ✦ Offre de Centre de Contacts multimédia

✦ Solutions de mobilité : DECT IP, WiFi, Convergence Fixe Mobile, etc.

✦ Vaste portefeuille de terminaux SIP et IP

Aastra dispose d'une présence directe dans 30 pays et d'une présence indirecte dans plus de 100 pays avec une base installée de plus de 50 millions d'utilisateurs. Le groupe détient des positions fortes en France, ainsi qu'en Allemagne, en Espagne, en Suisse, au Benelux et dans les Pays Scandinaves.

Sommaire...

- ✦ *Respect de l'environnement* P2
- ✦ *Développement économique* P3
- ✦ *Responsabilité sociale* P4
- ✦ *Sensibilisation interne* P4
- ✦ *Points de contact* P4

Notre vision du Développement Durable et nos ambitions

« Aastra est numéro 2 en France avec 32% de parts de marché et parmi les 3 premiers acteurs sur le marché européen. Aujourd'hui, pour assurer sa pérennité, une entreprise citoyenne doit prendre conscience des impacts de son activité sur l'environnement. Ainsi nous nous engageons à évaluer et à améliorer nos performances selon les trois critères du Développement Durable :

- ✦ *Respect de l'environnement*
- ✦ *Développement économique*
- ✦ *Progrès sociaux* »



Bernard ETCHENAGUCIA
Directeur Général Aastra France

Pierre-Alexandre FUHRMANN
Directeur Général délégué Aastra France

Respect de l'environnement

Aastra France est membre du Réseau des Managers de l'Environnement de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles Val-d'Oise / Yvelines.

Au cours de son analyse environnementale, Aastra France a validé que ses sites n'étaient pas classés ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement); diagnostiqué les impacts environnementaux liés à ses activités; mis en place une veille réglementaire.

Le Système de Management intégré Qualité & Environnement (SMQE) est certifié ISO 9001 et 14001.



Bilan Carbone



En 2009 un diagnostic CO₂ a été réalisé par rapport aux activités de l'entreprise sur les sites de Guyancourt et Douarnenez. Un plan d'actions a été lancé visant en priorité à réduire les impacts des déplacements professionnels.

Eco-conception

La mise en œuvre de la politique environnementale passe également par une approche « produit » pour tenir compte des impacts environnementaux tout au long de leur cycle de vie.

Un groupe de travail intitulé GECC (Global Environmental Compliance Committee), réunissant plusieurs services au sein du groupe Aastra (Supply Chain, Marketing, R&D, Juridique, Qualité, Achats, Environnement) est en charge d'assurer une veille réglementaire afin d'établir les directives environnementales applicables à toutes les entités du groupe. L'objectif est d'améliorer l'efficacité de la consommation énergétique et la réduction des émissions de CO₂ des produits Aastra en influant sur les choix de matières, composants et matériels.

Substances chimiques (REACH)

Aastra a sollicité ses fournisseurs concernés en vue de s'assurer qu'ils satisfont aux obligations issues du règlement REACH (enRegistrement, Evaluation et Autorisation des substances Chimiques).

Produits dangereux (ROHS)

Depuis plusieurs années, Aastra France satisfait aux obligations issues de la directive ROHS (Restriction Of the use of certain Hazardous Substances) encadrant l'utilisation de substances dangereuses telles que le plomb ou le mercure. La société a engagé différentes actions : utilisation de nouvelles matières premières et développement de procédures de fabrication adaptées.

Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

Aastra France a instauré le service Aastra Recyclage, dont la finalité consiste à organiser l'enlèvement et la collecte des DEEE (y compris la gestion des DEEE historiques) préalablement à leur traitement. Conformément à la législation, la production annuelle des produits est déclarée au registre de l'ADEME. De plus, les opérations de reprise de parc contribuent au remplacement du matériel d'ancienne génération par des solutions plus performantes en termes de consommation d'énergie et d'impact écologique.

Nos Résultats

Analyse environnementale

- ✦ Politique environnementale et Plan de Management Environnemental (PME) validés à chaque revue de Direction avec suivi des Aspects Environnementaux Significatifs (AES) pour les 2 sites
- ✦ Système personnalisé de veille réglementaire en place
- ✦ Plan d'action suite au bilan CO₂

Recyclage

- ✦ Service Aastra recyclage pour DEEE
- ✦ Collecte des piles et tri des papiers
- ✦ Brochures commerciales imprimées sur du papier recyclé.
- ✦ Certains cadeaux promotionnels fabriqués à partir de matériaux recyclés

Opérations logistiques

Flux logistiques optimisés à l'occasion du lancement de la solution Aastra 5000 et depuis juin 2010 pour le MD Evolution.

Eco-conception

Les Profils Environnementaux Produit (PEP) réalisés sur l'IPBX AXS et sur 3 terminaux Aastra ont permis d'établir des pistes d'amélioration.

Attentif à la réduction de l'impact environnemental de ses produits, Aastra France oriente sa stratégie de solutions de télécommunications vers une optimisation des ressources matérielles. La solution retenue consiste à intégrer plusieurs applications sur un même serveur, soit par cohabitation de ces applications sur un serveur, soit par la virtualisation des serveurs. Cette stratégie s'inscrit complètement dans la réflexion d'éco-conception

de nos produits avec la diminution des ressources matérielles et la réduction de la consommation électrique.

Economie de papiers

- ✦ Dématérialisation des envois postaux aux clients (accusé de réception, bon de livraison, factures) et des commandes aux fournisseurs : 75% de réduction de papier
- ✦ L'ensemble des imprimantes est configuré par défaut pour imprimer en noir et blanc et recto verso
- ✦ Demandes de congés sur le web
- ✦ Outil de gestion documentaire informatisé
- ✦ Service formation aux partenaires : recherche de consommation minimale de supports de cours par production « à la demande » 3 jours avant le début de chaque cours pour éviter les gaspillages.

Développement économique

La pérennité de l'entreprise passe par un développement économique qu'Aastra France souhaite en accord avec les valeurs du développement durable.

La stratégie produit d'Aastra vise à offrir à ses clients et partenaires, des solutions pour les accompagner dans leur démarche de développement durable

Les solutions de télétravail Aastra offrent ainsi toutes les fonctionnalités permettant la mise en place d'un bureau virtuel : gestion de présence, outils unifiés et collaboratifs intégrant des applications de partage de documents, conférence audio, chat, SMS, etc.

Les solutions de vidéo-conférence Aastra complètent également cette approche, offrant une possibilité nouvelle de gérer ses horaires, de réduire les temps de transports et ainsi diminuer significativement l'émission de CO2.

Les équipes techniques peuvent elles aussi utiliser des solutions d'accès à distance pour gérer et administrer l'ensemble des systèmes afin de limiter les déplacements.

Responsabilité sociétale et bonnes pratiques des affaires

Aastra France mène ses activités selon un code d'éthique professionnelle conformément à des valeurs auxquelles elle est attachée : le respect de la loi, de l'intégrité personnelle, etc.

Partenariat entre Aastra France et la Communauté d'Agglomération de Saint Quentin-en-Yvelines (CA SQY)

Aastra France est engagé dans un Plan de Déplacement Inter Entreprises (PDIE)* et participe à différents ateliers : covoiturage, offre de transports en commun, renforcement des modes de circulation douce.

Nos Résultats

Programme « EthoSourcing »

L'objectif est de mesurer et d'améliorer le cas échéant les conditions de travail dans les usines de nos sous-traitants.



Pacte « UN Global Compact »

Aastra adhère au Pacte Mondial des Nations Unies des entreprises responsables.



Collaboration Aastra/ CA SQY/ BMW Finance

✦ Un site de covoiturage interentreprises est en service depuis mi 2008.



Aastra mécène de compétence de Surfrider

Aastra met ses services et compétences gracieusement à la disposition de Surfrider. En outre Aastra a mené une action visant à promouvoir des terminaux reconditionnés en s'engageant à reverser 50 € à Surfrider pour chaque terminal vendu. Surfrider Foundation Europe est une association à but non lucratif (loi 1901), dévouée à la protection et la mise en valeur durable de l'océan, des vagues et du littoral. Elle rassemble aujourd'hui plus de 4 000 adhérents et 32 antennes locales en France et en Europe.

Dialogue avec les parties prenantes

De plus, Aastra France a entamé un dialogue avec ses parties prenantes afin de connaître leurs politiques dans le cadre du développement durable. Son objectif est d'avoir une action concertée de sensibilisation et d'accompagnement du développement durable. Notre questionnaire de satisfaction client inclut une rubrique sur la démarche environnementale.

Réseaux de distribution et fournisseurs

Aastra France souhaite être un acteur dynamique vers ses réseaux de distribution, afin de décliner les valeurs du développement durable tout au long de la filière télécoms, jusqu'au client final. Aastra France s'efforce de développer des relations commerciales avec des fournisseurs qui partagent son engagement en faveur du développement durable.

✦ Création d'emplacements de parking pour les vélos

✦ Actions collectives dans le cadre de la colocation de l'immeuble Gershwin: tri sélectif, collecte des piles, gestion de la climatisation.

Aastra participe à la mise en place d'un PDIE* (plan de déplacements inter entreprises) avec les sociétés de son secteur géographique.

* Un PDIE a vocation à rationaliser tous les déplacements liés à l'activité d'un groupe d'entreprises, déplacements domicile-travail, professionnels ou ceux induits par la fréquentation des visiteurs et par les transports de marchandises.

Responsabilité sociale

Aastra France dispose d'une palette d'expériences et de compétences qu'il importe de valoriser. Nous souhaitons également répondre autant que possible aux aspirations professionnelles de nos salariés qui sont le moteur de notre développement.

Pour Aastra France, aborder les ressources humaines sous l'angle du développement durable c'est mettre en place les actions qui nous permettront de répondre aux questions suivantes : comment les préserver en capitalisant et en transférant les savoirs ; comment les actualiser par le renforcement de l'employabilité et les développer par le travail sur soi, l'ouverture au changement.



Aastra France membre du Réseau des Managers de l'Environnement, a participé au programme d'analyse environnementale « Valid'Action Environnement » de la Chambre de commerce et d'industrie de Versailles Val-d'Oise / Yvelines pour la pérennité, le développement durable et la compétitivité des entreprises.

Nos Résultats

Conditions de travail

En collaboration avec le CHSCT, Aastra France mesure les nuisances sonores, la température et le taux d'humidité afin d'évaluer et améliorer si nécessaire le confort des salariés. Une campagne de communication sur la sécurité et les conditions de travail a été réalisée ces dernières années.

Rémunération et avantages

Le comité d'entreprise et la direction participent au financement de chèques emploi service universels à destination des salariés.

Abonnements et informations

L'objectif d'Aastra France est de permettre à ses salariés de se forger une opinion personnelle à propos du développement durable. C'est pourquoi nous avons abonné l'entreprise au webzine Terra Eco. Une newsletter interne « Destination Durable » est diffusée 2 fois par an depuis fin 2007.

L'aide aux personnes en difficulté

La récupération finale des papiers usagés a été confiée à «Nouvelle Attitude», une entreprise d'insertion par le travail de personnes en difficulté, spécialisée dans le recyclage des papiers de bureaux.

Sensibilisation interne

Un de nos axes prioritaires est de sensibiliser l'ensemble des salariés, afin de favoriser une prise de conscience des enjeux du développement durable et des impacts environnementaux. Cette action passe par des communications sur les bonnes pratiques quotidiennes, ainsi que par la mise à disposition du maximum d'informations accessibles à tous sur notre réseau intranet.

Une des présentations de notre démarche REDD* à l'ensemble des managers de la société a été suivie d'une action de maintien de la biodiversité dans une parcelle du Bois de Boulogne, avec l'encadrement d'une association spécialisée dans la protection de l'environnement.

Groupe de travail REDD *

Afin de structurer sa démarche en faveur du développement durable et de l'intégrer au sein des différents métiers, la direction d'Aastra France a nommé un groupe de travail pluridisciplinaire en charge de coordonner toutes les actions du développement durable et de les relayer au sein des différentes équipes.

Jean-Denis GARO

Directeur Communication & Marketing

Jean MONTEL

Responsable Qualité & Environnement

Jacky MEREL

Ingénieur Recherche & Développement

Sandra COUVRET

Directrice des Ressources Humaines

Timothée GARNIER

Responsable Juridique

Vincent PERQUIA

Responsable Multimédia



Jean MONTEL

Responsable Qualité & Environnement Aastra France
01 30 96 43 41 / jean.montel@aastra.com
www.aastra.fr/greenit

* Responsabilité Sociale d'Entreprise & Développement Durable

Aastra France

1 rue Arnold Schoenberg
78286 Guyancourt Cedex - France

T 33 (0)1 30 96 42 00

F 33 (0)1 30 96 43 00

www.aastra.fr

Aastra France - SAS au capital de 9 561 000 € - 449.666.361 RCS Versailles

Copyright © 2010 Aastra France. Ce document ne peut être considéré comme contractuel.

Les renseignements y figurant sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés sans avis préalable. Reproduction interdite.